

Afin de vous informer, d'engager un dialogue et recueillir vos avis, la Préfecture met en ligne son projet d'arrêté relatif à la sécheresse et ouvre une consultation du public.

Prenez connaissance du projet d'arrêté : <https://www.yvelines.gouv.fr/.../Consultation-du-public...> Vous pourrez ensuite faire valoir vos observations par voie électronique à l'adresse suivante : [ddt-se-aca@yvelines.gouv.fr](mailto:ddt-se-aca@yvelines.gouv.fr)

Pour être prises en compte, les contributions devront être reçues au plus tard le 10 mars 2024 à 23h59.